

**MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA REGIONAL DE  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Etat d'avancement au 31/10/2007**

## - SOMMAIRE -

<b><i>1 – Les Avis</i></b>	page 3
- La création et la transmission d'activités	page 4
- L'Innovation et la Valorisation de la Recherche	page 5
- L'International	page 8
- Les Outils financiers	page 11
- Les Technologies de l'Information et de la Communication	page 14
- La Créativallée	page 16
- l'Artisanat	page 17
- Le PLDE du Pays des 7 vallées	page 18
- Les missions d'enquête	page 21
 <b><i>2 – Les pôles de compétitivité</i></b>	page 23
 <b><i>3 – Les Programmes Locaux de Développement Economique</i></b>	page 28
 <b><i>4 – Le SRDE : quelle mobilisation du Contrat de Projet Etat Région et des Fonds Européens ?</i></b>	page 36

## 1 - LES AVIS

## La Création – Reprise – transmission d’entreprises

Le renouveau du tissu économique de la région passe par la création de nouvelles entreprises. Les efforts déployés en 2001 dans le cadre du PRCTE portent désormais leurs fruits et la région rattrape son retard.

Aujourd’hui, cette dynamique doit non seulement être poursuivie mais aussi amplifiée par

- un effort particulier porté sur la transmission – reprise d’entreprises
- un soutien à l’artisanat

**Tableau 1 : les 3 axes du plan**

Axes	Objectifs
1 – Soutenir la création	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer 15.000 entreprises par an, dont 12.000 créations pures, et accompagner 50% des entreprises dans leur création</li> <li>- Créer une prime d’intéressement à la pérennité de l’entreprise à 1 an et à 3 ans</li> <li>- Soutenir l’émergence de projets dans les quartiers en difficulté (Service d’Amorçage de Projets)</li> </ul>
2 – Soutenir la transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la pérennité des entreprises devant être reprises ou transmises</li> <li>- Rencontrer tous les chefs d’entreprises de plus de 55 ans</li> <li>- Sensibiliser les banques, les notaires, les agences immobilières, les experts comptables</li> <li>- Renforcer la lisibilité du programme : un numéro vert, un guichet unique</li> <li>- Créer une formation spécifique à la reprise d’entreprise</li> <li>- Sensibiliser à la reprise dans les centres d’apprentissage</li> <li>- Créer un fonds spécifique pour soutenir la transmission</li> </ul>
3 – Poursuivre l’effort de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les médias grand public (100 spots à la télévision), la presse...</li> <li>- Utiliser les vecteurs de l’enseignement (rectorat)</li> <li>- Organiser des visites d’entreprises</li> <li>- Valoriser cet effort dans la campagne de communication « la Créativallée »</li> </ul>

**Tableau 2 : le bilan de l’année 2007**

	Objectifs 2007	Etat d’avancement 2007	Résultats 2006
Soutenir la création	<ul style="list-style-type: none"> <li>-15.000 créations et 50% des entreprises créées accompagnées</li> <li>-Mise en place d’une prime à la pérennité des entreprises à 1 an et 3 ans et conditionnée à des heures de suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9.784 créations et environ 1500 reprises (fin septembre 2007) soit 11.284 créations</li> <li>- 42% des entreprises accompagnées</li> <li>- 2.000 primes d’intéressement à la pérennité seront versées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 12.636 créations-reprises</li> <li>- 40% des entreprises accompagnées</li> </ul> <p>Service d’Amorçage de Projets : 618 personnes sensibilisées, 81 projets menés à terme</p>
Soutenir la transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4.000 chefs d’entreprises de + de 55 ans visités par des prospecteurs PME et TPE</li> <li>- Mise en place d’un numéro vert spécifique pour la transmission d’entreprises</li> <li>- Ouverture d’un guichet unique spécifique dans chaque territoire</li> <li>- Créer une formation courte ou longue pour les repreneurs</li> <li>- Renforcement des outils financiers pour un fonds dédiés à la reprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1.500 chefs d’entreprises rencontrés (fin septembre 2007)</li> <li>-mise en place du site internet « jereprends.com »</li> <li>-5 ateliers « repreneurs » réalisés, le 6<sup>ème</sup> en décembre</li> <li>-Mise en place des prêts participatifs-transmission par OSEO-Finorpa</li> </ul>	1.126 chefs d’entreprises rencontrés individuellement
Poursuivre l’effort de communication	une communication grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lancement de la campagne de communication le 17/09/07</li> <li>-520.000 visites sur le site <a href="http://www.jecree.com">www.jecree.com</a> en octobre 2007</li> <li>-lancement du site <a href="http://www.jereprends.com">www.jereprends.com</a> avec une moyenne de 400 connexions/jour et 280 abonnés à la lettre d’information</li> <li>-lancement du site <a href="http://www.demainjecree.com">www.demainjecree.com</a> en septembre 2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-campagne de communication 2006</li> <li>- 536.000 connexions en 2006</li> </ul>

## L'Innovation - Valorisation de la Recherche

En 2002, 0,7% du PIB de la région était consacré à la recherche et à l'innovation. L'objectif affiché du sommet de Lisbonne est de 3%. La réalisation de cet objectif passe par :

- l'augmentation du potentiel régional de recherche publique et privée,
- la multiplication des partenariats entre laboratoires, centres technologiques et entreprises,
- le développement et l'accompagnement de l'innovation et du transfert technologique au cœur des entreprises.

**Tableau 1 : les axes stratégiques**

Axes	Objectifs
Mise en œuvre de la Plate-forme Innovation Valorisation de la Recherche	Construire une stratégie régionale Innovation – Valorisation de la Recherche et travailler à une meilleure cohérence entre les dispositifs existants
Mise en place d'Hommes Relais Valorisation et d'Ingénieurs d'affaires	Développer le transfert des résultats de la recherche, des connaissances et savoir-faire, en priorité à destination des entreprises régionales Renforcer l'accompagnement individuel des porteurs de projets d'innovation
Construction d'une offre technologique régionale au sein du site Jinnove.com	Référencer et faire connaître l'ensemble des compétences, des savoir-faire, des technologies et des équipements disponibles dans les établissements et organismes de recherche régionaux
Mise en place d'une démarche proactive vers les entreprises régionales	Passer de 180 projets d'innovation soutenus par an en 2005 à 260 projets en 2012
Mise en place d'un Fonds régional d'aides favorisant l'émergence et le montage de projets innovants	Favoriser l'amorçage et l'émergence de projets innovants et soutenir les projets d'entreprises et de laboratoires de recherche en phases de faisabilité, de développement et de pré-lancement industriel

**Tableau 2 : le bilan de l'année 2007**

Axes	Objectifs 2007	Etat d'avancement 2007	Résultats 2006
Mise en œuvre de la Plate-forme Innovation Valorisation de la Recherche	Adhésion d'acteurs à la dynamique Plate-forme  Accompagner 5 filières sectorielles	35 adhésions d'acteurs régionaux à la dynamique Plate-forme (cf liste en annexe) Accompagnement de 3 Pôles d'Excellence Economique Régionaux	Année de mise en œuvre
Mise en place d' Hommes Relais Valorisation et d'Ingénieurs d'Affaires	Identification d'Hommes Relais Valorisation et d'Ingénieurs d'Affaires	Identification de 4 Hommes Relais Valorisation et rencontres de 4 structures susceptibles de porter la fonction Ingénieur d'Affaires	Année de mise en œuvre
Construction d'une offre technologique régionale au sein du site Jinnove.com	Référence ment de Centres de Ressources et d'Expertise Scientifique et Technologique (CREST)	45 dossiers de demande de labellisation CREST déposés 15 dossiers validés directement, les 30 dossiers restants appellent des contacts et visitent complémentaires Développement de la promotion de ces centres sur le site Jinnove.com en cours	Année de mise en œuvre
Mise en place d'une démarche proactive vers les entreprises régionales	210 projets soutenus financièrement	Au 30 septembre 2007, 140 projets d'innovation décidés pour un montant de 10,8 M€ 10 lauréats au concours national d'aide à la création	210 projets engagés pour un montant de 14,375 M€ Au 30 septembre 2006, 112 projets d'innovation décidés pour un montant de 8,5 M€ 9 lauréats au concours national d'aide à la création

	<i>Opérations collectives : Exemple, au 15 novembre 2007, lancement de l'opération Management de l'innovation avec comme objectif 75 projets en 3 ans</i>	d'entreprises de technologies innovantes	d'entreprises de technologies innovantes
Mise en place d'un Fonds régional d'aides favorisant l'émergence et le montage de projets innovants	Mise en place d'un Fond Régional d'aides pour l'Innovation et la Valorisation de la Recherche	Fonds mis en place : Signature convention de partenariat Région – OSEO le 10 septembre 2007 - 13,6 M€ mobilisables sur 2007 – 2009 pour favoriser l'émergence et l'amorçage de projets et soutenir les projets innovants Au 22 octobre 2007, 1,215 M€ ont déjà été décidés au titre de ce Fonds	

#### Adhérents à la Plateforme Innovation – Valorisation de la Recherche

##### **Ecoles d'ingénieurs**

- HEI
- TELECOM Lille 1
- Ecole des Mines de Douai
- Ecole Centrale de Lille
- ENSIAME
- EIPC
- ISTN
- ENSAIT
- ENSCL

##### **Universités**

- Université des Sciences et Technologies de Lille
- Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Charles de Gaulle - Lille 3
- Université d'Artois
- Pôle Universitaire Européen de Lille Nord-Pas de Calais

##### **Pôles de Compétitivité**

- Pôle Filière Produits Aquatiques
- Pôle de compétitivité Matériaux à Usage Domestique
- Pôle de compétitivité Industries du Commerce
- I-Trans

##### **Interfaces sectorielles et Pôles d'excellence**

- DIGIPORT
- Centre de Développement des Eco-Entreprises - CD2E
- Dunkerque Technologies

##### **Centres de recherche, Centres techniques et CRITT :**

- Centre Technologique en Transports Terrestres
- Centre de Recherche en Moteurs et Acoustique Automobile
- Institut de Biologie de Lille

- Centre Recherche Etudes Procédés Ignifugation Matériaux
- Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie
- Centre Technique des Industries Mécaniques
- Institut Pasteur Lille
- Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité

**Organismes aux compétences transversales**

- Réseau des Ruches d'Entreprises du Nord
- ADRINORD
- EURADIT
- TLM

A cette liste d'adhérents de la plate forme, il convient d'ajouter la liste des membres fondateurs de la plate forme qui participent de fait à sa dynamique (notamment l'Etat, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, le Conseil Economique et Social Régional, les organismes consulaires (l'ensemble des CCI et la CRCI...))...

## Repenser l'action économique du Nord – Pas de Calais à l'International

1<sup>ère</sup> région d'accueil d'investissements étrangers en cumulé depuis 1993, 3<sup>ème</sup> région exportatrice derrière l'Île de France et Rhône Alpes, le Nord – Pas de Calais s'est fixé comme ambition pour sa politique à l'international de :

- Rester une des premières régions en terme d'investissements étrangers et améliorer la qualité des projets accueillis ;
- Conforter les parts de marchés des entreprises régionales exportatrices et favoriser l'émergence de nouveaux exportateurs ;
- Développer les relations de coopération économique bilatérale.

**Tableau 1 : programme pluriannuel**

Axes	Objectifs
Attirer les investisseurs étrangers	Création annuelle de 2.800 emplois par le biais d'implantations nouvelles
Internationaliser les PME régionales	Accompagner chaque année le déplacement de 400 PME à l'étranger et augmenter tous les ans de 200, soit environ 15 par pôle, le nombre d'entreprises exportatrices en région
Coopération économique décentralisée	Faire des zones actuelles de coopération, de futures marchés, et favoriser des actions de partage d'expérience ou de partenariats interentreprises
Promouvoir l'image du Nord – Pas de Calais à l'international	Définir une stratégie commune et partagée de communication

**Tableau 2 : bilan de l'année 2007**

Axes	Objectifs 2007	Etat d'avancement 2007	Résultats 2006
Attirer les investisseurs étrangers  Etat au 18/10/2007	2.800 emplois créés suite aux implantations d'entreprises	189 dossiers enregistrés et 17 projets gagnés 1.700 emplois dont 960 créés et 758 maintenus (grâce à des projets d'origine étrangère), pour un montant d'investissement de 217 M€	185 dossiers enregistrés pour 15 projets gagnés 1.650 emplois dont 1.492 créés (inclus les 625 emplois de GSK) pour un montant d'investissement de 581 M€.
Internationaliser les PME régionales  Etat septembre 2007	400 entreprises emmenées en mission ou sur des salons à l'étranger ;  200 nouvelles entreprises exportatrices en région	436 entreprises rencontrées en rendez-vous ou en réunions collectives  100 entreprises accompagnées sur des salons  Reporting en cours	61 entreprises exposantes sur des salons
Coopération économique décentralisée	Développement des coopérations	1 coopération économique effective avec le Maroc et 30 entreprises sensibilisées au compagnonnage	Signature du programme de compagnonnage avec le Maroc le 08 novembre 2006

Axes	Objectifs 2007	Etat d'avancement 2007	Résultats 2006
Promouvoir l'image du Nord – Pas de Calais à l'international	Une stratégie de communication économique à l'international partagée et commune	Réunion du Directoire programmée fin 2007 Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en cours	Mise en place des réflexions
Coopération transfrontalière / Soutien aux organisations syndicales		Dans le cadre du SRDE, Réunion le 19/09/07 du Comité technique structuré autour du Conseil Régional et du Conseil Syndical Interrégional (CSI) <sup>1</sup> Hainaut/Nord Pas de Calais/Flandre Occidentale/Kent (HNFK)	

**Tableau 3 - Les chiffres du Commerce extérieur en Nord Pas de Calais**

Indicateurs	1er semestre 2007	1er semestre 2006
Echanges globaux du Nord-Pas de Calais	36,7 Milliards d'euros	stable
Exportations + 1,4% par rapport au premier semestre 2006 ;	18,6 milliards d'euros	18,3 milliards
Importations : stables	18,1 milliards d'euros	18,2 milliards

### ***NFX (Nord France eXpert)***

Le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) s'est fixé comme ambition que le Nord – Pas de Calais puisse «rester une des premières régions françaises en termes d'investissements étrangers et d'améliorer la qualité des projets accueillis» (Conférence Permanente du 24 mai 2006 – avis international).

L'action publique d'accompagnement de cette dynamique se fait principalement au travers d'un outil régional NFX, et d'un réseau d'agences et d'organismes para-publics implantés sur les territoires de la région.

- La refondation des missions de NFX

Face à certain éléments de contexte, le Conseil Régional et les mandants de NFX lors du CA d'avril 2007 ont décidé de faire évoluer la structure et de réorienter ses actions vers :

- **un recentrage sur l'activité de prospection**, au sein du réseau national AFII et en liaison avec les pôles d'excellence et de compétitivité,
- **le maintien des activités de traitement de projets, avec une mutualisation renforcée entre NFX et les territoires régionaux (via le réseau en place)**. Il s'agit, à cet effet, de (re)trouver une véritable politique commune et d'élaborer une stratégie de développement économique partagée avec les territoires (agglomérations et pays) partenaires de la Région et les membres du « réseau investir en Nord Pas de Calais ».

- Vers une réorganisation des relations avec les territoires

La force et la cohérence de l'action régionale de prospection tient à la conviction qu'auront les acteurs locaux que les territoires de la région sont plus complémentaires que concurrents.

<sup>1</sup> Le CSI HNFK regroupe 8 organisations syndicales : 3 françaises : CFDT/UNSA, C.G.T., F.O - 4 belges : ABVV, ACV, FGTB, CSC et une anglaise : TUC

Il convient dans cette nouvelle orientation des missions de NFX de mobiliser et d'impliquer davantage les intercommunalités via la gouvernance du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) et d'intensifier le partenariat avec les territoires.

Cette dynamique pourrait prendre forme à travers un programme concrétisé autour d'une convention relatant les engagements techniques et financiers des différents acteurs.

## Les Outils financiers

Le Nord - Pas de Calais est riche d'outils financiers susceptibles d'intervenir sur la plupart des phases de la vie des entreprises (création, développement...), sur un large panel d'entreprises (industries, micro entreprises solidaires...) ou pour soutenir des dynamiques particulières (rénovation urbaine, économie sociale et solidaire...), permettant de financer l'ensemble des composantes d'un projet de qualité, créateur d'emplois. En 2006, l'ensemble des outils, dont le Conseil Régional est actionnaire, a investi plus de 140 M€ dans l'économie régionale.

La réalisation de cette ambition passe par :

- l'articulation des outils financiers où les pouvoirs publics (comme le Conseil Régional) sont actionnaires ;
- l'articulation avec les autres outils régionaux (où les pouvoirs publics ne participent aux au capital)
- le soutien aux structures associatives ayant pour vocation de promouvoir l'investissement privé de proximité et l'articulation avec les autres dispositifs.

### *Le bilan de l'année 2007*

Axes	Objectifs 2008	Indicateurs	Etat d'avancement 2007
Articulation des outils financiers où les pouvoirs publics (comme le Conseil Régional) sont actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre la complémentarité des outils de garantie régionaux</li> <li>- Poursuivre la construction de l'exhaustivité du paysage financier régional en matière de financement des PME</li> <li>- Renforcer les outils financiers de l'économie sociale et solidaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de cibles spécifiques pour chaque outil</li> <li>- Identification des zones de financement non couvertes, propositions d'outils</li> <li>- Evolution du nombre de projets financés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des directeurs des outils financiers</li> <li>- Inciter et former les chargés d'affaires à interroger les chefs d'entreprise sur la dimension « Ressources Humaines » de leur projet d'entreprise</li> </ul>
Articulation avec les autres outils financiers régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire une charte partenariale sur la complémentarité des outils pour les projets très capitalistiques et/ou risqués</li> <li>- Travailler à un reporting annuel global de l'ensemble des outils financiers en région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un groupe de réflexion</li> <li>- Bilan d'activité chiffré des principaux outils financiers en région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- travail sur la complémentarité des outils financiers sur les projets risqués et/ou fortement capitalistiques</li> <li>- travail sur le partenariat avec les autres collectivités locales en matière d'aides directes : réunion des directeurs d'agglo , autorisation d'interventions</li> </ul>
Soutien aux structures associatives et articulation avec les autres dispositifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler à une meilleure réponse régionale aux dossiers les plus « risqués »</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en réseau du club B2A nord pas de calais, avec les autres outils financiers régionaux : participation de la Région à la semaine des business angels</li> </ul>

## BILAN CHIFFRE OUTILS FINANCIERS

		Nombre de dossiers décidés		Montant en M€		Emplois créés ou maintenus 2006	Principaux événements
		2006	2005	2006	2005		
IMMOBILIER D'ENTREPRISE	BATINOREST	47	60	90,79	81,39	(+399) 920	
	BATIXIA	14 <sup>2</sup> (+1)	13 <sup>2</sup> (+4)	1,566 en capital 31,960 en travaux	1,500 en capital 30 en travaux		- Changement de Président - Augmentation du capital à 15 M€
INTERVENTIONS EN FONDS PROPRES OU QUASI FONDS PROPRES	AUTONOMIE ET SOLIDARITE	29	10	1,015	0,300	486	Lancement appel public à souscription pour porter le capital à 4 M€
	FINORPA						
	SCR PP	47 68	63 66	19,105 7,76	12,050 8,280	975 857	
	INOVAM	6 <sup>3</sup>	5 <sup>3</sup>	0,690	0,600		Refonte Business Plan Libération de la seconde moitié du capital
GARANTIE	F.R.G.	107	100	11,295	11	3 811	
	OSEO NORD-PAS DE CALAIS	60	54	4,9	2,4		
PRETS D'HONNEUR	PFIL	1 596	1 461	11,034	9,760	3.860	
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE GARANTIES,, FONDS PRES, PRETS	CAISSE SOLIDAIRE	108	68	2,337	1,179	94	- changement de Président - changement de Directeur Général - réunions sur la réorientation stratégique nécessaire de la Caisse
	INSERACTION 62	264	308	3,802	3,751	943	
	NORD ACTIF	185	211	2,315	2,574	1 301	

<sup>2</sup> participations en portefeuille

<sup>3</sup> dossiers agréés

**BILAN DES AIDES ECONOMIQUES ATTRIBUEES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
2006**

	Nombre de dossiers	Montant des aides*	Emplois créés / maintenus
CONSEIL REGIONAL	2984	30 727 K€	
CONSEILS GENERAUX	103	285 K€	
COMMUNAUTES URBAINES	16	2 168 K€	
COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION	49	17 892 K€	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	36	131 K€	
<b>TOTAL</b>	<b>3188</b>	<b>51 205 K€</b>	

\* aides au profit des entreprises hors exonérations de taxe professionnelle

Evénements majeurs :

- Le Conseil Régional a décidé d'accepter la délégation par l'Etat des aides directes déconcentrées de la DRIRE et de conclure en 2007 une convention avec l'Etat pour une durée de 3 ans.
- Le Conseil Régional a précisé ses modalités d'intervention auprès des entreprises régionales, lors d'un déménagement d'un territoire régional à un autre territoire régional, pour veiller à ne pas nourrir la concurrence entre ces territoires. Par principe, le Conseil Régional n'intervient pas sauf dans les cas suivants : le territoire d'origine ne dispose pas de terrain ou l'entreprise apporte la preuve que le terrain proposé par le territoire d'origine ne répond pas à son cahier des charges. Le Conseil Régional vérifiera que le territoire d'origine a proposé une réponse adaptée dans un délai raisonnable (moins de trois mois). Bien sûr, le préalable à toute intervention régionale est que le projet doit être éligible aux procédures mises en œuvre par le Conseil Régional (Contrat de Développement ou Fonds Spécial d'Implantation),

## Les technologies de l'information et de la communication

Le Nord – Pas de Calais a l'ambition de devenir une région hautement avancée dans les technologies de l'information et de la communication. Cette ambition se traduit par la création d'un environnement favorable et attractif au développement économique qui passe notamment par :

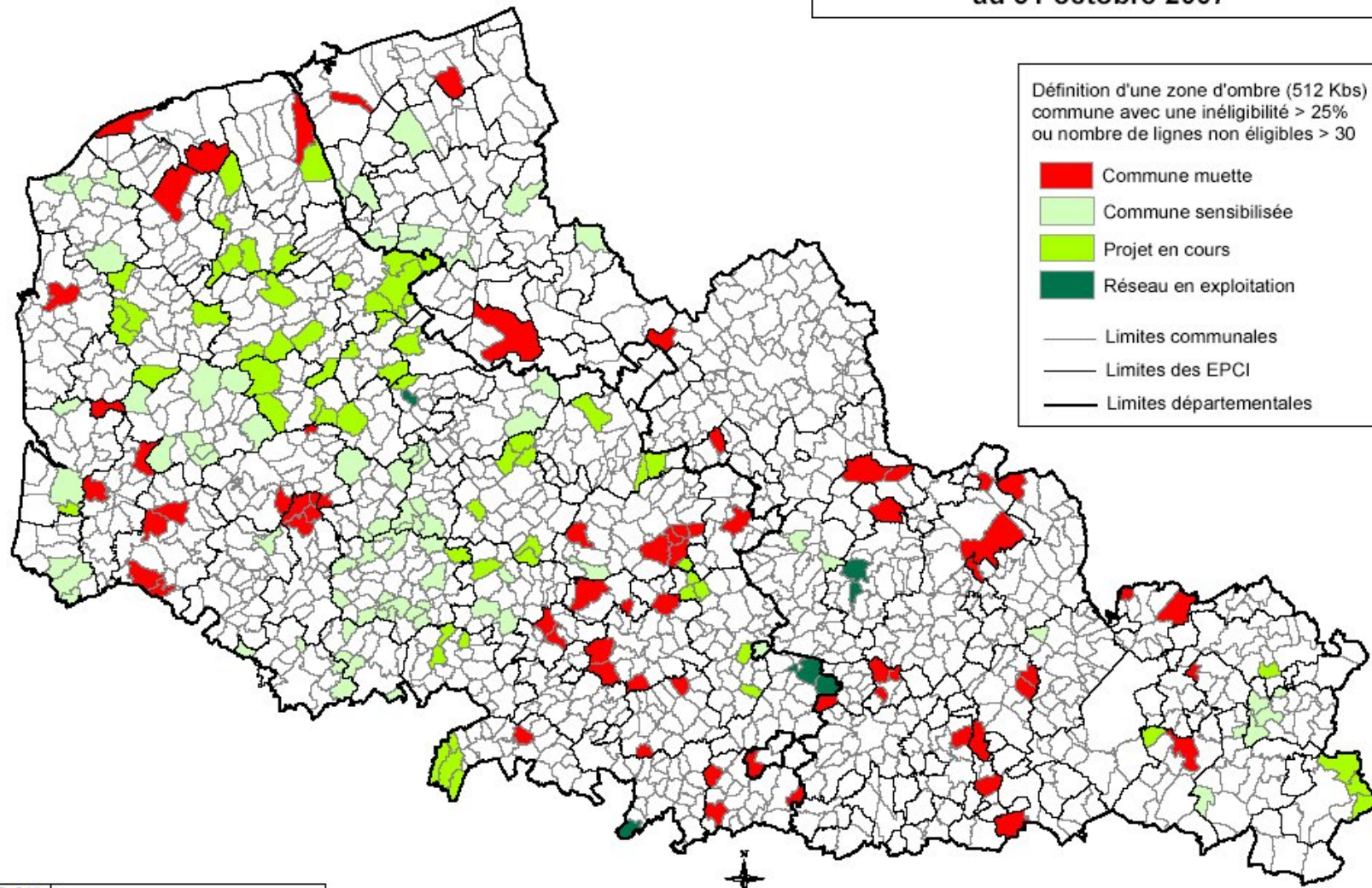
**Tableau 1 : programme pluriannuel**

Thèmes	Objectifs
Résorber les zones d'ombres et équiper les zones d'activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualifier sur le plan technologique et tarifaire la desserte en télécommunications des ZAE de la Région en vue de réaliser la cartographie et le tableau de bord de la desserte en télécoms des ZAE</li> <li>Sensibiliser les aménageurs de ZAE au pré-équipement en infrastructures neutres et co-financer des pré-équipements</li> <li>Définir avec les aménageurs de ZAE et des représentants économiques et professionnels les besoins en équipements TIC mutualisables sur les zones d'intérêt stratégique pour la région</li> </ul>
Développer les services à destination des entreprises et des habitants	Améliorer le développement territorial et les rapports entre le citoyen, ses élus et l'administration par l'animation de la communauté publique intéressée par les TIC, la définition de nouvelles missions pour les cyber-centres, la mise en place de packs services et l'expérimentation d'un centre de ressources régional d'accompagnement des collectivités territoriales à l'échelle d'un territoire
Structurer le secteur des TIC	Mise en place d'une filière numérique régionale autour d'une stratégie cohérente entre plusieurs thèmes (e-business, e-commerce, contenus numériques et plusieurs sites régionaux)
Diffuser les TIC au sein des entreprises	Développer l'appropriation des usages les plus innovants des TIC par les PME (outils collaboratifs, veille, accompagnement, sensibilisation, formation et accompagnement des acteurs régionaux et locaux)

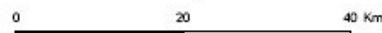
**Tableau 2 : le bilan de l'année 2007**

Thèmes	Objectifs 2007	Etat d'avancement
Résorber les zones d'ombres et équiper les zones d'activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de la cartographie et du tableau de bord de la desserte en télécom des ZAE</li> <li>Résorption de 10 zones d'ombre</li> <li>Equipement de 10 zones d'activités</li> </ul>	<p><u>Observatoire régional des télécoms :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Stand-by en 2007 pour cause d'actions équivalentes lancées puis abandonnées au niveau national (ARCEP, DIACT, ...)</li> <li>Relance en fin 2007.</li> </ul> <p><u>Zones d'ombre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 projets réalisés (pour 8 communes et 1.300 foyers)</li> <li>10 projets en cours de réalisation (pour 30 communes et 3.500 foyers),</li> <li>13 territoires sensibilisés (pour 56 communes et 7.900 foyers)</li> </ul> <p><u>Zones d'activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 étude de faisabilité terminée (CC Cœur d'Ostrevent pour 2 ZAE)</li> <li>2 études en cours (CC OSARTIS pour 2 ZAE et CA Artois Comm. Pour 1 ZAE)</li> </ul>
Développer les services à destination des entreprises et des habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 nouveaux cyber-centres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>6 dossiers de création ou labellisation cyber-centre passés en commission</li> <li>Pack services cyber : 22 Packs « visibilité accessibilité des politiques régionales », 32 Packs « TIC et développement des territoires » et 20 Packs « TIC et participation citoyenne » - Conventions signées ou en cours et 2 ateliers par pack réalisés</li> </ul>
	Packs territoires	Pérennisation des portails territoriaux effectués dans leur majorité grâce au soutien régional à la migration de la plate-forme afin que les 14 territoires soient autonomes.
	Expérimentation d'un centre de ressources concernant la e-administration (Cré@tic)	<p>Développement d'une méthodologie reproductible d'accompagnement de collectivités (en cours de finalisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseils techniques individualisés à une intercommunalité et ses 39 communes</li> <li>Mise en place d'un numéro vert</li> <li>Organisation de 12 séminaires de sensibilisation</li> <li>Mise en place d'outils mutualisés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>ARCTIC</li> <li>Aménagement Régional Concerté par les TIC</li> <li>PRATIC</li> <li>Plan Régional d'Actions pour les TIC</li> </ul>	<p>6 territoires accompagnés pour définir leur stratégie numérique (prépondérance du développement économique)</p> <p>6 collectivités aidées pour se réorganiser ou innover</p>
Structurer le secteur des TIC	Mise en place opérationnelle du plan d'action du secteur des TIC	La filière se structure autour du Pôle Régional Numérique, 50 entreprises constituent un noyau actif. Un livre blanc des entreprises et de leurs spécificités sera disponible 1 <sup>er</sup> trimestre 2008.
Diffuser les TIC au sein des entreprises	Appropriation par les PME des usages innovants des TIC	Une étude sur les équipements et les besoins des entreprises a été réalisée courant 2007 par les partenariats régionaux du SRDE sous l'égide de l'INSEE et devrait permettre d'établir un plan d'actions crédible pour l'appropriation des usages.

## Résorption des zones d'ombre haut débit au 31 octobre 2007



Sources :  
- Limites administratives : ©IGN - BD Cartho® (2008)  
- Autorisation n°90.07008 - 2000/CUGX/78-81  
- Zones d'ombre haut débit : Région Nord-Pas de Calais (31 octobre 2007)



Réalisation : SIGALE® Nord - Pas de Calais - Octobre 2007



## La Créativallée

La région Nord – Pas de Calais a connu des mutations dans les domaines de la création - reprise d'entreprise, de la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre, de l'innovation, de l'attraction d'investisseurs étrangers...

Ces mutations sont sous valorisées et méconnues alors qu'elles peuvent constituer des leviers de motivation :

- auprès de la population pour entreprendre, innover, sensibiliser à l'entrepreneuriat et faire preuve de dynamisme en général ;
- auprès de cibles externes à la région Nord – Pas de Calais (nationales et internationales), pour venir s'implanter, entreprendre et innover en Nord – Pas de Calais

Ces facteurs de dynamisme doivent également être associés à la position géographique avantageuse du Nord – Pas de Calais au cœur de l'Europe du Nord.

Pour faire connaître l'ensemble de ces atouts, il s'agit de créer et de valoriser une marque « Le Nord-Pas de Calais – La Créativallée ».

L'association CREATIVALLEE a en charge le lancement opérationnel et la promotion de la marque. Pour ce faire, elle agit de compétences avec des organismes ressources : le pôle d'animation « je crée », le Réseau de Développement Technologique Nord Pas de Calais, Nord France Expert, la CRCI, l'APIM et le Conseil Régional.

**Tableau 1 : les objectifs**

Les objectifs
Accélérer le renouveau du tissu économique de la région par l'entraînement de la population en montrant des réussites régionales
Renforcer l'attractivité de notre territoire auprès des créateurs et des repreneurs en développant une valeur ajoutée d'image

**Tableau 2 : le bilan de l'année 2007**

	Objectifs 2007	Etat d'avancement
Création de valorisation de la marque « Le Nord-Pas de Calais – La Créativallée »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation du Comité de Marque</li> <li>- Validation du plan de communication</li> <li>- Enquête d'opinion pour évaluer l'image économique de la région.</li> <li>- Conférence de presse de lancement officiel de la Marque</li> <li>- Retombées presse régionale et nationale</li> <li>- Organisation du salon euro-régional CREER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site portail en cours de création. mise en ligne prévue décembre 2007</li> <li>- Réalisation de l'enquête d'image en octobre 2007.</li> <li>- Conférence de presse prévue début décembre ( presse régionale et nationale)</li> </ul>

**Le 1<sup>er</sup> comité de marque** s'est tenu le 28 mars 2007. Il a réuni les représentants du SGAR, des Conseils Généraux du Nord et du Pas de Calais, de la Caisse des dépôts et consignations, de la CRCI, de la CRMA, du PUEL, de NFX, de l'association Créativallée et de la Région ainsi que d'autres décideurs économiques et politiques de la région. Le projet de marque « Nord Pas de Calais, La Créativallée » a été présenté dans son ensemble et a reçu un avis favorable unanime. Les membres du Comité de Marque ont pour rôle de définir les grandes orientations du projet et les modalités d'actions, et d'évaluer les résultats des actions.

**L'enquête d'image** relative à l'attractivité entrepreneuriale de la région Nord Pas de Calais a été réalisée par l'IFOP en octobre 2007, sur la base d'un cahier des charges validé par le comité technique. L'échantillon représentatif de l'enquête comprend des prescripteurs locaux et nationaux, des actifs du Nord Pas de Calais, des étudiants de la région, des chefs d'entreprise et cadres dirigeants au niveau national. Les résultats de l'enquête seront diffusés début décembre 2007, lors de la conférence de presse de lancement de la marque. Ces résultats permettront de déterminer les axes prioritaires de travail pour l'année 2008.

**Le salon CREER** 10, 11 et 12 septembre à Lille Grand Palais :

Le salon a accueilli 225 exposants, 17.007 visiteurs, 20 pays représentés parmi les visiteurs.

30.000 rendez vous utiles qualifiés ont été réalisés, ainsi que 150 ateliers grand public.

16 workshops se sont déroulés dans le cadre du colloque européen LIFE sur les thèmes de la sensibilisation à l'esprit d'entreprise, le développement de l'entreprise, le financement et l'innovation.

## Le Plan Régional de Développement de l'Artisanat 2007 - 2013

La région Nord - Pas de Calais compte 38.000 entreprises artisanales qui emploient 118.000 salariés (10% de la population active régionale) et forment 8.000 apprentis par an.

L'ambition du Plan Régional de Développement de l'Artisanat 2007 – 2013 est d'amener la région Nord - Pas de Calais au tout premier rang national en terme de développement de l'artisanat.

Le Plan Régional de Développement de l'Artisanat, se donne comme objectif:

- passer de 38.000 à 55.000 entreprises artisanales,
- passer de 118.000 à 160.000 salariés

Il se décompose en 5 axes :

**Tableau 1 : les 5 axes du P.R.D.A.**

Axes	Objectifs 2007 - 2013
1 – Favoriser la création d'entreprises	Passer de 3 800 créations d'entreprises par an en 2006 à 6.000 à l'horizon 2013 et accompagner 50% des créations annuelles les premières années
2 – Encourager la transmission et la reprise d'entreprises	Passer de 450 entreprises transmises par an en 2006 à 1.600 à l'horizon 2013 et rencontrer systématiquement tous les chefs d'entreprises de plus de 50 ans pour les accompagner dans leur transmission
3 – Développer les entreprises artisanales	2.000 entreprises artisanales par an concernées en 2013 par des actions collectives
4 – Financer les entreprises	600 entreprises financées par an au travers d'outils financiers spécifiques (avances remboursables, subventions, accès au crédit bancaire)
5 - Promouvoir l'artisanat régional	Mettre en place un plan de communication ambitieux qui s'appuiera notamment sur le portail régional numérique de l'artisanat

Le bilan au 30 septembre 2007 est le suivant (par axes) :

**Tableau 2 : le bilan provisoire de l'année 2007 (au 30 septembre)**

Axes	Objectifs 2007	Etat d'avancement (au 30 septembre)	Résultats 2006
1 – Favoriser la création d'entreprises	4.370 entreprises créées	2.943	3.800
2 – Encourager la transmission et la reprise d'entreprises	540 entreprises transmises	541	450
3 – Développer les entreprises artisanales (développement commercial et organisationnel, amélioration de la gestion des ressources humaines, modernisation (TIC, transfert de technologie...))	1.350 entreprises accompagnées	1.227 (dont 471 en actions collectives et 756 en approche globale formation)	1.130 dont 500 (CMA et CCI) en actions collectives 630 en approche globale formation (liée au développement de l'entreprise)
4 – Financer les entreprises	Mise en œuvre des outils financiers	Nouveaux outils en cours de finalisation (118 FACREA en 2007)	149 entreprises financées (FACREA)
5 - Promouvoir l'artisanat régional	Lancement d'une campagne régionale de communication	Campagne en préparation Lancement en 2008	

**Le Plan Local de Développement Economique du Pays des Sept Vallées  
Point d'étape au 15 octobre 2007**

→ Engagement collectif sur les actions (situation au 15 octobre 2007)

<u>Axes d'intervention et actions</u>	<u>Prévu</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Perspectives 2008</u>
<b>Accompagner l'émergence du pôle bois</b>			
Action 1 : Animation et développement de la filière bois	Emergence du pôle d'excellence économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Rapprochement avec Trélon</li> <li>♦ Réalisation de l'état des lieux de la filière et définition du périmètre d'intervention du pôle envisagée par le biais d'une assistance à maîtrise d'ouvrage régionale : cahier des charges en cours de rédaction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réalisation de l'état des lieux de la filière</li> <li>→ Définition du périmètre d'intervention du pôle et des objectifs régionaux</li> <li>→ Mise en place du pilotage</li> </ul>
Action 2 : Mise en place d'un outil financier adapté aux entreprises de la filière	Soutien aux projets créateurs d'emplois	Report 2008	→ Action à requalifier car le fonds n'est pas assez important pour intéresser les investisseurs
Action 3 : Réalisation d'une étude sur le Bois Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Poursuite de l'étude sur l'approvisionnement</li> <li>♦ Sensibilisation et mobilisation des professionnels (chauffagistes)</li> <li>♦ Accompagnement des chaufferies collectives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Réalisé</li> <li>♦ Réalisé</li> <li>♦ A conforter en 2008</li> </ul>	→ Poursuite de l'accompagnement des chaufferies collectives
Action 4 : Création d'une coopérative pour les artisans du bois	La création de coopérative de 40 artisans implantée dans un bâtiment sur Fruges et créant 7 emplois	La coopérative est créée, avec les 40 adhérents mais le choix de l'implantation n'est pas effectué	
Action 5 : Aménagement de la Maison du Bois - Phase étude	Etudier la faisabilité d'implanter la Maison du Bois comme vitrine de savoir-faire associée à un pôle de formation	L'étude lancée début Décembre, le pôle de formation se dessine avec un partenariat avec l'organisme de formation AFOBAT	→ Réalisation de l'étude
<b>Soutenir la diversification agricole et renforcer les filières agroalimentaires et Energétiques</b>			
Action 1 : Construction d'un abattoir (crédits d'investissement)	Le démarrage de la construction d'outil d'abattage de 6.000 T représentant 20 emplois sur la zone d'activités de Fruges	Dossier en attente d'une décision du Préfet de Région.	→ Dossier à accompagner si la décision n'intervient pas d'ici la fin 2007

Action 2 : Expérimentation de la culture du Myscanthus	Expérimentation économique, Technique, environnementale avec 1,5 Ha plantés sur Radinghem	La surface de 1,5 Ha est plantée, l'expertise est en cours comme prévue.	
Action 3 : Développer la production Bio	Etude de faisabilité, recherche de foncier, actions de sensibilisation, formation diplômante	L'action a débuté avec la création de groupes de travail sur la recherche de foncier et les actions de sensibilisation.	➔ Poursuite du groupe de travail
Action 4 : Etudier la faisabilité de développer la production du Chanvre	Etude de faisabilité de produire du papier d'emballage à base de chanvre sur le site de Maresquel	Etude terminée démontrant le non faisabilité du projet.	
Action 5 : Développement de la filière viande	Mise en place de module sur la production et la valorisation de la viande à la ferme	Action réalisée	
Action 6 : Valorisation des Agro ressources	Mise en place dès la rentrée 2007 d'un module sur la production dans la formation des futurs agriculteurs	Action réalisée	
<b>Intensifier la politique en matière de création - transmission d'activité</b>	<b><u>Prévu</u></b>	<b><u>Réalisé</u></b>	<b><u>Perspectives 2008</u></b>
Action 1 : Soutien au fonds de prêt de la plate-forme d'initiatives locales	Accompagner la création, reprise et premiers développement de 30 projets.	24 projets sont financés, l'objectif des 30 sera atteint.	➔ Re conduite du soutien
Action 2 : Soutien à la couveuse d'activités Chrysalide	Accompagner et héberger les porteurs de projets pendant une période de tests.	12 à 15 porteurs sont accompagnés.	➔ Poursuite
<b>Soutenir l'artisanat et le commerce de proximité</b>	<b><u>Prévu</u></b>	<b><u>Réalisé</u></b>	<b><u>Perspectives 2008</u></b>
Action 1 : Mise en œuvre d'un plan local sur l'artisanat	Mise en œuvre d'un plan local sur l'artisanat	Action qui va débuter en 2008, attente en 2007 du P.R.D.A.	➔ Déclinaison du volet local du PRDA et identification d'actions répondant aux spécificités du territoire
Action 2: Plan de développement du commerce Hesdinois	Plan d'aménagements de la ville, opérations de communication.	Opération encours avec des premiers aménagements, des premières opérations de communication, bon partenariat entre territoire et professions commerciales	➔ Poursuite
Action 3 : Mise en place de sections d'apprentissage en commerce	Ouverture d'un BTS en apprentissage	Montage et dépôt du dossier	➔ Réponse en février 2008
Action 4 : Mise en place de sections d'apprentissage en chaudronnerie	Ouverture d'une demi section de 13 jeunes en chaudronnerie sur Beaurainville	Réponse favorable et ouverture depuis début Septembre avec une dizaine de jeunes.	
Action 5 : Mise en place d'un pôle qualifiant en faveur des Métiers du bâtiment	Annexée à la Maison du Bois ce pôle doit accueillir des premiers niveaux de qualification en menuiserie, charpente et en formation continue.	Contacts positifs avec AFOBAT qui monte le dossier et les MFR sur le volet Formation continue.	

<b>Renforcer l'économie sociale et solidaire</b>	<u>Prévu</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Perspectives 2008</u>
Action 1 : Etoffer l'offre de services à la population	Etude sur les services publics, Accompagnements de porteurs de projets	Etude en cours de finalisation, 5 à 6 porteurs accompagnés dont des projets portés par des communautés de communes d'envergure.	➔ Proposition d'un plan d'actions en fonction des résultats de l'étude
Action 2 : Création d'un pôle régional de développement "mobilité - transport"	Mettre en place une plate-forme de mobilité, recenser les besoins domicile - travail, accompagner des porteurs de projet	Action en attente des financements de l'Etat.	➔ Poursuite
Action 3: Développement des outils d'insertion par l'activité économique	Coordonner une plate-forme bâtiment, étude sur les besoins en compétence des PME		Report 2008
Action4: Coopération décentralisée avec Madagascar	Développer des projets économiques avec des étudiants Malgaches pour Madagascar	Action en cours	
<b>Développer le Tissu Economique Local- Développement des TIC</b>	<u>Prévu</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Perspectives 2008</u>
Lutter contre les zones blanches	Réaliser des investissements et études nécessaires pour lutter contre les zones blanches		Report 2008

➔ Engagement collectif sur les moyens de fonctionnement (situation au 15 octobre 2007)

Réalisé 2006 : 823.529 €    Prévu 2007 : 1.178.420 €  
 Réalisé 2007 : 1.076.184, soit + 130% par rapport à 2006

➔ Installation de la gouvernance locale

La signature de la **convention cadre PLDE** entre la Région et le Pays des Sept Vallées, validée en Commission Permanente de la Région le 2 juillet dernier, permet la **mise en place d'une gouvernance locale**, sur la base de la **charte d'engagement** pour le développement économique du territoire, actuellement soumise à l'approbation des acteurs locaux.

Parallèlement, le chantier de structuration de la **cellule de veille territoriale** sera ouvert début 2008, afin de permettre le suivi des actions et faciliter la gouvernance(aide à la décision et prospective territoriale).

## Les missions d'enquête

### Les finalités de l'intervention publique dans l'économie, les critères et les indicateurs

La deuxième phase de la mission d'enquête sur les finalités de l'intervention publique dans l'économie, les critères et les indicateurs a commencé le 6 juillet dernier. Elle a pour objet d'expérimenter le modèle d'action tel qu'il ressort des travaux de la première phase de la mission d'enquête.

En introduction aux travaux de cette deuxième phase, Laurent Cordonnier a présenté le rapport qu'il a réalisé sur les aides aux entreprises. Ce rapport permet notamment de poser la problématique et d'identifier les questions posées par les conditions d'octroi des aides aux entreprises.

L'expérimentation portera sur deux opérations de développement qui serviront de prototype au modèle d'action que l'on cherche à éprouver. Les membres de la mission d'enquête ont choisi le 16 octobre dernier les 2 prototypes :

- ISOLTO ;
- Les contrats de développement.

### *Sécurité Emploi Formation*

La mission sécurité emploi formation a décidé de se doter d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. C'est le cabinet AMNYOS qui a été retenu. Les premières réunions de la mission d'enquête ont permis aux membres de la mission d'enquête de commencer à acquérir une culture commune sur la sécurisation des parcours professionnels avec notamment l'audition de Christian LAROSE, Vice Président du Conseil Economique et Social et le Président de la section du travail.

Après avoir recensé les initiatives existantes en région sur la sécularisation des parcours professionnels, les travaux de la mission d'enquête devront déboucher d'ici la fin de l'année sur l'identification des champs d'expérimentation.

La mission d'enquête se réunira le 17 décembre prochain. A cette occasion, Henri ROUILLEAULT fera une présentation du rapport qu'il a remis à Christine Lagarde et Xavier Bertrand relatif à la mise en œuvre de l'obligation de négocier, dans les entreprises et groupes de 300 salariés et plus, sur le dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

### *Commerce*

Au terme de la première phase de ses travaux, la mission d'enquête privilégie deux axes de travail. Le premier axe vise à promouvoir un développement équilibré et harmonieux de toutes les formes de commerce. La mission d'enquête propose de sortir des oppositions traditionnelles entre centre et périphérie, entre grande distribution et petit commerce pour raisonner en termes de complémentarité. Elle s'est fixée comme objectif de dégager une vision globale des enjeux régionaux et plusieurs pistes de travail visant à réguler les stratégies en œuvre au niveau des territoires qui seront présentées dans un document d'orientation.

Le deuxième axe consiste à renforcer la performance et la capacité d'innovation du commerce dans la région pour en faire une référence internationale. La mission d'enquête propose de développer la performance et la capacité d'innovation des acteurs du commerce et de favoriser le partage d'expériences et la mise en relation d'acteurs des différents territoires. Les résultats attendus prendront la forme d'une boîte à outils et d'un guide méthodologique.

Les travaux de la mission d'enquête devront présenter les conditions d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et de réussite des actions proposées

### *BTP et Commande Publique*

Après avoir mis en place trois groupes de travail (Communication, Formation et Emploi, Commande Publique et les Marchés Publics) pour d'identifier dans chacun d'eux les parties prenantes et les besoins, les membres de la mission d'enquête procèdent à des auditions.

Ont déjà eu lieu des auditions d'acteurs de la commande publique, du BTP et de l'insertion : Didier Personne, Directeur des grands projets du Conseil Régional - José Gulino, Directeur du pôle des infrastructures de transport et du patrimoine départemental du Conseil Général du Pas de Calais - Stéphane Coudert, Directeur Général Adjoint, Directeur de projet du Grand Stade de Lille - Jean Marc Leclerc, Directeur du GIEQ BTP 62 - Michel Declunder, Directeur de Périscope - Benoit Decq, Directeur du Plie de Lens Liévin - Arnaud Coussaert de l'entreprise ACEEA - Jean Louis Lamblin de l'entreprise Lamblin.

La prochaine série d'auditions devraient concerner des acteurs de la formation. Les travaux de la mission d'enquête devraient déboucher début 2008 sur un plan d'actions.

## 2 – LES POLES DE COMPETITIVITE

## Pôles de Compétitivité

L'Etat a lancé le 25 novembre 2004 un appel à projets " Pôles de Compétitivité " destiné à accroître la compétitivité de l'industrie française. « Un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets innovants. »

### **I-TRANS**

Les six axes de la stratégie se déclinent dans une perspective à 10 ans :

- Se positionner en modèle au sein de l'Europe pour l'interopérabilité et l'intermodalité,
- Se doter d'un grand centre d'essais ferroviaires répondant aux besoins d'innovation
- Mobiliser et **renforcer des compétences fortes**
- Développer une **formation supérieure de haut niveau** de rayonnement international pour les cadres du pôle,
- Répondre au défi crucial du **management des connaissances expertes**
- Développer une **visibilité mondiale du pôle** par des manifestations d'ampleur internationale en région (Salons, Congrès,...).

		Nombre de projet	Nombre d'entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR	2	18	17.081.618 €	3.787.661 €	1.152.599 €	570.156 €	0 €	11.571.201 €
	FUI	2	15						
	Oséo	0	0						
2006	ANR	3	16	17.281.007 €	5.968.445 €	340.150 €	43.900 €	0 €	10.928.511 €
	FUI	2	18						
	Oséo	1	1						
2007	ANR	3	6	12.599.469 €	4.924.809 €	619.101 €	0 €	0 €	7.055.558 €
	FUI	2	9						
	Oséo	1	1						

**Points clés :** 16 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné une vingtaine de PME dans la région Nord-Pas de Calais. I-Trans envisage le dépôt de 3 nouveaux projets de R&D lors du 5<sup>ème</sup> appel à projet FUI de décembre 2007. On peut également mettre à l'actif du pôle, 8 projets de R&D supplémentaires qui ont été soutenus en dehors des dispositifs spécifiques aux pôles de compétitivité.

La Région a signé avec I-Trans un protocole d'accord 2007-2010 qui a pour objectif de partager une stratégie commune pour les 3 prochaines années.

Le Centre d'Essais Ferroviaire est le projet structurant du pôle I-Trans.

### **UPTEX**

Deux grands chantiers sont identifiés :

- **les textiles innovants** : L'objectif est de renforcer la compétitivité des entreprises textiles en développant la valeur ajoutée de la production, soit en apportant de nouvelles caractéristiques au textile, soit en créant de nouvelles fonctionnalités.
- **La customisation** pour faciliter un accès direct entre la production et les consommateurs.

		Nombre de projet	Nombre d'entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR	0	0	2.269.392 €	1.055.000 €	0 €	0 €	0 €	1.214.392 €
	FUI	1	9						
	Oséo	1	1						
2006	ANR	0	0	5.164.115 €	1.333.708 €	242.600 €	79.800 €	175.200 €	3.332.807 €
	FUI	2	12						
	Oséo	2	2						
2007	ANR	0	0	5.407.648 €	2.195.954 €	324.282 €	58.800 €	2.561.612 €	2.561.612 €
	FUI	1	7						
	Oséo	7	7						

**Points clés :** 14 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 14 PME dans la région Nord-Pas de Calais. On peut noter une montée en puissance des projets Oséo.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et UPTEX.

Le lancement des travaux pour le CETI (Centre Européen des Textiles Innovants), projet structurant du pôle, a eu lieu en cette fin d'année 2007. Le démarrage du CETI est prévu pour septembre 2010.

### *Pôle Filière Aquatique*

7 entreprises et 8 centres de compétences techniques ont adhéré au pôle Filière Aquatique. 11 organisations et syndicats, (représentant plus de 300 entreprises) professionnels y ont également adhéré.

Le pôle Filière Produits Aquatiques s'organise autour de 3 thèmes stratégiques :

- l'exploitation rationnelle et durable des espèces pérennes et la valorisation des produits et des co-produits de la pêche et de l'aquaculture
- le renforcement de la technicité et de l'environnement des entreprises
- l'amélioration et le renforcement de la qualité des produits et de la sécurité alimentaire.

		Nombre de projet	Nombre d'entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR	0	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	FUI	0	0						
	Oséo	0	0						
2006	ANR	0	0	1.607.688 €	448.149 €	0 €	10.323,60 €	592.824 €	335.047 €
	FUI	1	15						
	Oséo	2	2						
2007	ANR	2	0	5.086.246 €	1.523.133 €	138.000 €	100.000,00 €	230.000 €	2.993.365 €
	FUI	1	3						
	Oséo	0	0						

**Points clés :** 6 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 15 PME dans la région Nord-Pas de Calais.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et le pôle Filière Aquatique.

Le contrat cadre liant le Pôle à l'Etat a également été signé par la Région le 18 janvier 2007.

Le pôle Filière Aquatique a 1 projet structurant : le Centre de Veille. Celui-ci vise à transmettre à l'ensemble des professionnels de la filière les éléments issus de l'actualité scientifique, technique, économique et réglementaire de la filière. Ce projet a été lancé courant 2006.

### Pôle PICOM

Le pôle distribution (industries du commerce) s'appuie sur une stratégie de filière reposant sur la très forte concentration des sièges sociaux des entreprises de la distribution et de la vente à distance. Quatre axes prioritaires ont été définis :

- l'optimisation de la chaîne logistique ;
- le développement de la relation client ;
- la maîtrise de l'information et l'aide à la décision ;
- le développement des e-services.

		Nombre de projet	Nombre d'entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR	0	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	FUI	0	0						
	Oséo	0	0						
2006	ANR	1	4	3.334.000 €	590.000 €	276.000 €	0 €	215.000 €	1.863.500 €
	FUI	1	2						
	Oséo	2	2						
2007	ANR	1	3	3.677.000 €	952.000 €	620.200 €	0 €	0 €	1.630.000 €
	FUI	2	7						
	Oséo	0	0						

**Points clés :** 7 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 6 PME dans la région Nord-Pas de Calais.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et PICOM.

PICOM envisage le dépôt de 2 à 3 nouveaux projets de R&D lors du 5<sup>ème</sup> appel à projet FUI de décembre 2007.

L'Etat a lancé un appel à candidatures pour la désignation d'un centre national de référence dédié à la technologie RFID (Radio Frequency Identification). L'objectif est de mutualiser les efforts en matière de recherche et de développement et de soutenir les PME souhaitant adopter cette technologie. Une candidature en région Nord-Pas de Calais est envisagée.

### Pôle MAUD

12 entreprises, 2 syndicats professionnels et 9 structures d'enseignement et de recherche ont adhéré au pôle MAUD. Le pôle estime à 300 le nombre d'entreprise potentiellement concernées par ses thématiques.

Le pôle MAUD a pour principal objectif le développement de l'Innovation en Région Nord - Pas de Calais dans le domaine de la Chimie et des Matériaux de Performance pour l'Alimentation, les Arts de la Table et l'Usage Domestique. Les thématiques concernées sont la Chimie, les Matériaux et les Aliments.

Quatre axes d'innovation ont été déterminés :

- Détergence et interactions milieux-matériaux
- Interface multi-matériaux
- Innovation alimentaire et galénique
- Procédés industriels innovants pour les arts de la table.

		Nombre de projet	Nombre d'entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR	0	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	FUI	0	0						
	Oséo	0	0						
2006	ANR	0	0	4.259.869 €	993.335 €	702.245 €	0 €	0 €	2.564.289 €
	FUI	2	7						
	Oséo	0	0						
2007	ANR	0	0	2.741.023 €	717.734 €	278.825 €	0 €	0 €	1.744.464 €
	FUI	1	2						
	Oséo	0	0						

**Points clés :** 3 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 1 PME dans la région Nord-Pas de Calais.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et le pôle MAUD. Dans ce cadre, MAUD envisage de recentrer son activité sur 3 trois marchés associés à des filières bien présentes en région : les arts de la table, avec un accent particulier sur l'industrie du verre, les industries graphiques, l'emballage.

Le pôle MAUD a 2 projets structurants : le Centre de Recherche Appliquée et de Transfert d'Expertise dans l'Audomarois (CREATE) et le centre de recherche fondamentale, Institut Michel-Eugène Chevreul, fédération de recherche labellisée par le CNRS.

### ***Pôle Nutrition Santé Longévité***

28 entreprises et 35 laboratoires ont adhéré au pôle NSL.

Le pôle a défini quatre objectifs opérationnels :

- Développer des biomolécules innovantes (aliments et ingrédients à fonction santé et produits thérapeutiques) pour prévenir et traiter les désordres métaboliques et les maladies associées.
- Développer des biomolécules innovantes (aliments et ingrédients à fonction santé et produits thérapeutiques) pour prévenir et traiter les maladies liées au vieillissement.
- Développer les zones d'activités, l'offre d'hébergement et d'expertise spécialisées Améliorer les conditions de financement des jeunes entreprises du Pôle
- Conforter les actions d'Animation Economique et de Promotion Internationale menées par le GIE Eurasanté

		Nombre de projet	Nombre d'entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR	1	1	1.506.000 €	836.087 €	0€	0 €	0 €	670.000 €
	FUI	0	0						
	Oséo	0	0						
2006	ANR	1	1	14.011.217 €	4.559.262 €	200.000 €	0 €	770.000 €	9.235.130 €
	FUI	2	4						
	Oséo	6	6						
2007	ANR	0	0	4.837.438 €	1.566.000 €	174.000 €	369.000 €	0 €	2.728.438 €
	FUI	0	0						
	Oséo	3	3						

**Points clés :** 13 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à 2007. Ces projets ont concerné 9 PME dans la région Nord-Pas de Calais.

Un projet d'accompagnement « Nutriprev » est actuellement en cours d'élaboration. Il s'agit de favoriser le recours à des expertises externes pour les PME de la région afin d'aider à l'amélioration nutritionnelle de leur offre. Ce projet impliquerait également le pôle Aquatique et le pôle d'excellence agroalimentaire.

Un protocole d'accord est en cours d'élaboration entre la Région et NSL.

NSL envisage le dépôt de 3 nouveaux projets de R&D lors du 5<sup>ème</sup> appel à projet FUI de décembre 2007 et également 1 projet All. 2 projets Oséo sont également en cours.

### 3 – PROGRAMMES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## PROMOUVOIR UNE REGION SOLIDAIRE ET ATTENTIVE A L'EQUILIBRE ENTRE LES TERRITOIRES

La solidarité est un élément fondamental de la politique économique du Conseil Régional. Le SRDE exprime cette volonté de veiller à un développement équilibré de tous les territoires en plaçant l'homme au cœur des priorités. Le choix de la prise en compte des spécificités de chacun des territoires de la région est une première réponse à cette recherche d'équilibre.

### Origine du dispositif

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise, d'une part, l'Etat à confier aux Régions l'élaboration un Schéma Régional de Développement Economique, et confirme, d'autre part, le rôle privilégié de la Région en matière de développement économique, en lui donnant de nouvelles possibilités de coordination de l'action des collectivités territoriales.

La compétence économique peut donc être considérée une compétence partagée entre la Région et les territoires.

Ainsi, lors de la Conférence Permanente du 25 octobre 2006, 14 avis de Territoires ont été pris, présentant le contexte, les enjeux, les plans d'actions et de financement prévisionnels que l'ensemble des acteurs économiques locaux envisagent pour 2007 – 2008 et 2009.

Sur cette base, la Conférence Annuelle du SRDE du 26 janvier 2007 a officialisé le démarrage de l'expérimentation d'un nouveau dispositif : les Plans Locaux de Développement Economique (PLDE).

### Finalités et principes des PLDE

Les Plans Locaux de Développement Economique correspondent à la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel pluriannuel, qui traduit le point de rencontre entre les priorités économiques portées localement, et les priorités retenues et mises en œuvre par la Région.

Les PLDE placent l'homme au cœur de toutes les ambitions et visent :

- Le développement équilibré des territoires
- L'efficacité collective
- La lisibilité des interventions économiques
- Un nouveau mode de gouvernance locale
- La veille territoriale et la prospective

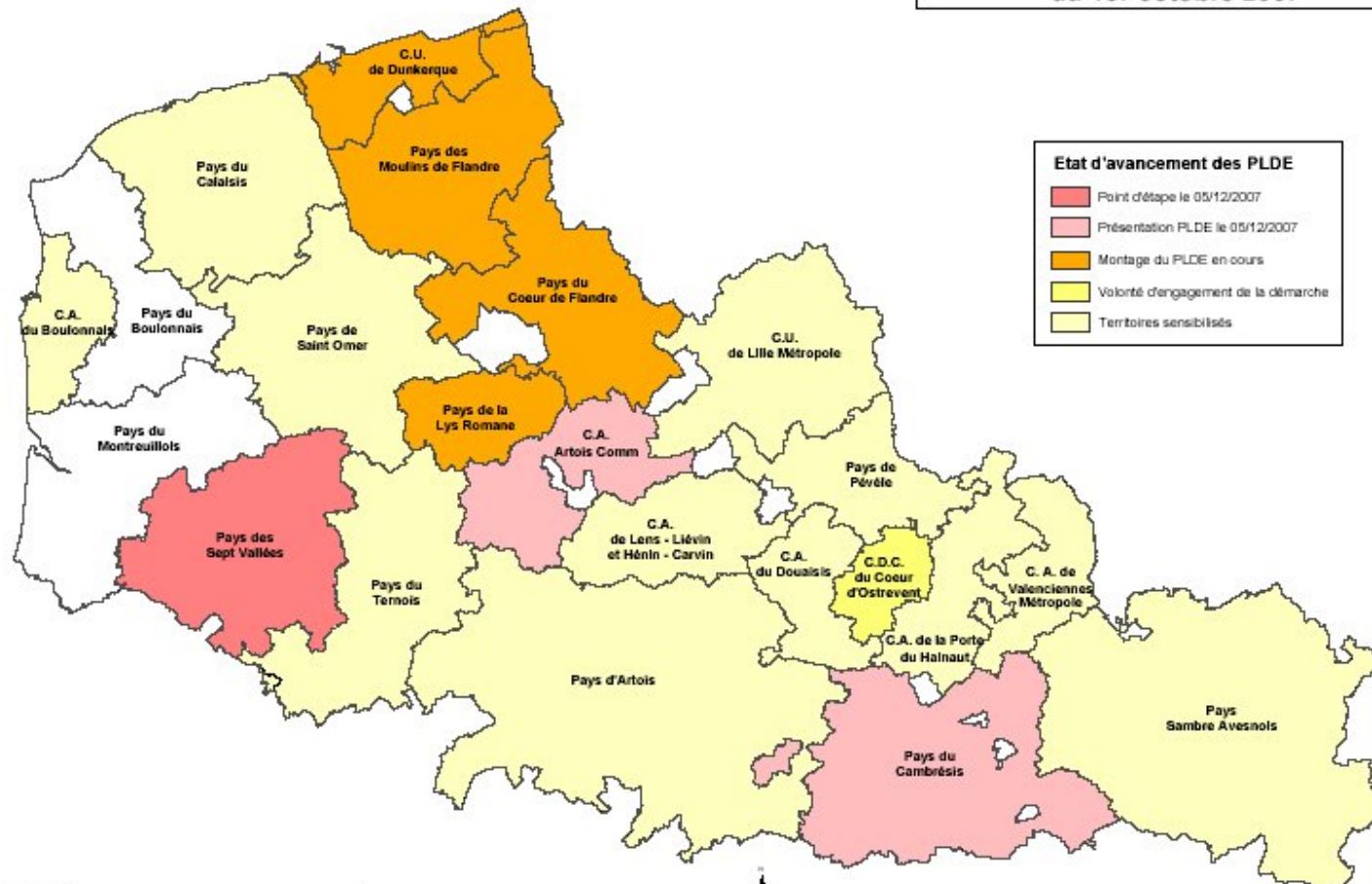
### Etat d'avancement régional

Conformément aux objectifs fixés dans le cadre de l'expérimentation du dispositif PLDE en 2007, trois territoires retenus contractualiseront un PLDE avec la Région :

- Pays rural : Pays des Sept Vallées
- Agglomération : Artois Comm.
- Pays comportant une agglomération : Pays du Cambrésis

Par ailleurs, des démarches de sensibilisation et de mobilisation de l'ensemble des territoires de du Nord – Pas de Calais ont été entreprises, et le travail de préparation et négociation du PLDE est engagé avec bon nombre d'entre – eux, conformément à ce qui est présenté dans la carte « *Etat d'avancement au 1<sup>er</sup> octobre 2007* ».

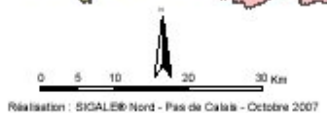
## Avancement de la démarche PLDE au 1er octobre 2007



**Etat d'avancement des PLDE**

- Point d'étape le 05/12/2007
- Présentation PLDE le 05/12/2007
- Montage du PLDE en cours
- Volonté d'engagement de la démarche
- Territoires sensibilisés

**Sources :**  
 - Limites administratives : IGN - BD Cartho® (2006)  
 Adresse IGN n° 90-07006 - 2000CUSA79-81  
 - PLDE : Direction de l'Action Economique (Octobre 2007)  
 - Pays : Direction des Territoires (Juillet 2007)



## Le Plan Local de Développement Economique de la Communauté d'Agglomération d'Artois Comm. Présentation au 15 octobre 2007

### → Objectifs stratégiques et plan d'actions

Deux objectifs stratégiques ont été identifiés pour le PLDE d'Artois Comm. :

- Renforcer la performance du territoire
- Développer la compétitivité des entreprises

Chacun de ces objectifs fondamentaux se décline en axes d'intervention et en actions ; ces dernières, issues des réflexions des acteurs économiques du territoire, sont en cohérence à la fois avec les enjeux du projet de territoire et le SRDE.

<i>Objectif stratégique 1 : Renforcer la performance du territoire</i>	<i>Axes d'intervention :</i>	<i>Objectif stratégique 2 : Développer la compétitivité des entreprises</i>
	<b>Pôle d'excellence plasturgie</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation technologique de la filière</li> <li>• Renforcement des ressources humaines</li> <li>• Développement de la communication</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation technologique de la filière</li> <li>• Développement à l'international</li> <li>• Développement des réseaux</li> </ul>
	<b>Pôle d'excellence BTP</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emergence du pôle</li> <li>• Pôle de recherche et de valorisation « Ingénierie Urbaine et habitat »</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des entreprises artisanales du secteur du BTP</li> <li>• Projet Regain (HOE) du Siziaf</li> </ul>
	<b>Création et Transmission des Activités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation locale du PRCTE</li> </ul>		
	<b>Artisanat</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les actions de transmission d'entreprises</li> <li>• Développer la GPEC</li> <li>• Développer les pôles d'accueil</li> <li>• ARTIC</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la sous-traitance aux entreprises artisanales (Estima)</li> <li>• Accompagnement du développement commercial des entreprises artisanales</li> </ul>

Agriculture		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation et accompagnement à l'installation et à la transmission des activités</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation locale des productions alimentaires</li> <li>Valorisation non alimentaire des agrossources</li> </ul>
<i>Objectif stratégique 1</i> : Renforcer la performance du territoire	<i>Axes d'intervention :</i>	<i>Objectif stratégique 2</i> : Développer la compétitivité des entreprises
Economie Sociale et Solidaire		
<ul style="list-style-type: none"> <li>PLDESS</li> <li>Sensibilisation des entreprises aux valeurs de l'ESS</li> <li>Formation des créateurs d'activité dans le champ de l'ESS</li> <li>Développement des services à la personne</li> <li>Développement du temps de travail partagé</li> </ul>		
DRH		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux outils de l'insertion</li> <li>Clause d'insertion</li> <li>Volet RH Agriculture</li> <li>Egalité professionnelle</li> <li>Sensibilisation à la GPEC des PME</li> <li>Développement de l'alternance</li> </ul>		
TIC		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture ADSL du territoire</li> <li>Bornes interactives</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'intelligence économique</li> <li>Développement commercial par les TIC (Boutic)</li> </ul>

	<b>Développement technologique</b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de centre de recherche CEFITEP (participation aux pôles de compétitivité i-trans et up-tex)</li> <li>• Programme bancs d'essai Turbo Moteur du CRITTM2A</li> <li>• Programmes de recherche du CREPIM</li> </ul>
	<b>Immobilier d'entreprises</b>	

→ **Installation de la gouvernance locale**

La signature de la **convention cadre PLDE** entre la Région et la Communauté d'Agglomération d'Artois Comm. sera proposée pour validation lors de la première Commission Permanente de la Région en 2008. Suite à cela, la **gouvernance locale** sera installée, sur la base de la **charte d'engagement** pour le développement économique du territoire, qui sera soumise à l'approbation des acteurs locaux.

## Le Plan Local de Développement Economique du Pays du Cambrésis Présentation au 15 octobre 2007

### → Objectifs stratégiques et plan d'actions

Trois objectifs stratégiques ont été identifiés pour le PLDE du Pays du Cambrésis :

- **mettre en œuvre le rééquilibrage territorial**, il s'agit notamment de faire en sorte que le déséquilibre Est/Ouest du territoire ne s'accroisse pas,
- **développer la compétitivité du territoire**, en soutenant certaines filières et en développant le potentiel entrepreneurial local,
- **renforcer l'attractivité du territoire** en agissant à la fois sur les infrastructures mais aussi sur le tissu économique local dans sa diversité.

Chacun de ces objectifs fondamentaux se décline en actions ; ces dernières, issues des réflexions des acteurs économiques du Cambrésis, sont en cohérence à la fois avec les enjeux du projet de territoire et le SRDE.

Mettre en œuvre le rééquilibrage territorial	Développer la compétitivité du territoire	Renforcer l'attractivité du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parfaire la mobilité pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi : véhicule solidaire (ESS), pôle d'échanges multimodaux de Cambrai, étude d'opportunité d'un TCSP du Cambrésis.</li> <li>• Développer l'artisanat dans l'Est Cambrésis : <i>objectif spécifique CMA</i>.</li> <li>• Optimiser la répartition des structures d'accueil des entreprises : observatoire de l'immobilier d'entreprise, zone d'activités du Solesmois, zone d'activités de Le Cateau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copiloter le pôle d'excellence agroalimentaire régional</li> <li>• Soutenir l'activité textile : <i>Up Tex</i>, soutien aux réseaux textiles, actions en faveur des artisans brodeurs.</li> <li>• Développer les capacités d'innovation : <i>Up Tex</i>, soutien à l'innovation.</li> <li>• Développer le potentiel entrepreneurial local : volet territorial PRCTE, abondement de la PFIL, sensibilisation des jeunes à la création-transmission, couveuse d'entreprises à l'essai (ESS), ruche d'entreprises.</li> <li>• Travailler à une meilleure adéquation entre les besoins et les profils : cellule d'anticipation-adéquation des profils, soutien au PLIE, CFA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversifier les filières de production agricole : formation des agriculteurs aux enjeux environnementaux, développement de la filière linière, développement de la filière petit élevage bio (ESS).</li> <li>• Développer l'artisanat et les services de proximité : volet territorial PRDA, ESS.</li> <li>• Valoriser les produits touristiques du territoire : office de tourisme du Cambrésis.</li> <li>• Développer les TIC : dispositif ARTIC, couvrir les zones d'ombre en haut débit.</li> </ul>

### → Installation de la gouvernance locale

La signature de la **convention cadre PLDE** entre la Région et le Pays du Cambrésis sera proposée pour validation lors de la première Commission Permanente de la Région en 2008.

Suite à cela, la **gouvernance locale** sera installée, sur la base de la **charte d'engagement** pour le développement économique du territoire, qui sera soumise à l'approbation des acteurs locaux.

## Le Plan Local de Développement Economique du Pays des Moulins de Flandre

### → Objectifs stratégiques et plan d'actions

Trois objectifs stratégiques ont été identifiés pour le PLDE du Pays Moulins de Flandre:

- **Agir dans le domaine de l'emploi** en répondant du mieux possible aux besoins de l'économie territoriale et des entreprises,
- **Renforcer l'attractivité du territoire** en agissant à la fois sur l'économie touristique et sur la qualité de vie du territoire
- **Conforter les pôles** du lin et agroalimentaire

Chacun de ces objectifs fondamentaux se décline en actions ; ces dernières, issues des réflexions des acteurs économiques du Pays des Moulins de Flandre, sont en cohérence à la fois avec les enjeux du projet de territoire et le SRDE.

**12 axes de travail sont proposés :**

- 1- Plan offensif Création-reprise-transmission d'entreprises
- 2- Développement de l'artisanat et du commerce de proximité
- 3- Confortement du pôle lin
- 4- Confortement du pôle agro-alimentaire
- 5- Mise en œuvre de la stratégie touristique
- 6- Valorisation de la filière « Eco-construction »
- 7- Développement et diversification d'une agriculture raisonnée
- 8- Valorisation des zones d'activités
- 9- Développement du tissu économique local et de l'emploi
- 10- Renforcement de la solidarité face à l'emploi
- 11- Développement des services à la personne
- 12- Action pour une meilleure utilisation des TIC

### → Installation de la gouvernance locale

La signature du PLDE permet la **mise en place d'une gouvernance locale** envisagée début 2008, sur la base de la **charte d'engagement** des acteurs pour le développement économique du territoire.

Parallèlement, une **cellule de veille** sera mise en place sur le territoire, afin de faciliter la gouvernance(aide à la décision et prospective territoriale).

#### 4 – LE SRDE : quelle mobilisation du Contrat de Projet Etat Région et des Fonds Européens ?

## Le SRDE : quelle mobilisation du Contrat de Projet Etat Région et des Fonds Européens ?

En ouvrant la réflexion sur les orientations stratégiques en matière économique et en mettant en œuvre de nouveaux mécanismes de gouvernance basés sur l'innovation, la compétitivité et la connaissance, le Schéma Régional de Développement Economique répond aux enjeux du Contrat de Projet Etat Région et des fonds européens, structurés par la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

### La stratégie de Lisbonne

#### Un bref rappel :

En mars 2000, pour faire face aux nouveaux défis de l'économie mondialisée, l'Union européenne s'est donné, avec la stratégie de Lisbonne, de nouveaux objectifs qui visent à relancer la croissance et l'emploi.

La stratégie de Lisbonne repose sur trois piliers :

- un pilier **économique** pour préparer la transition vers une économie compétitive, dynamique et fondée sur la connaissance,
- un pilier **social** qui cherche à moderniser le modèle social européen grâce à l'investissement dans les ressources humaines, à lutter contre l'exclusion sociale et à encourager une politique active pour l'emploi et faciliter le passage à l'économie de la connaissance
- un pilier **environnemental** pour accompagner la croissance dans une perspective de protection environnementale

#### *Sa déclinaison dans les Programmes Opérationnels :*

Les programmes opérationnels ont pour objectifs principaux d'atteindre un taux d'emploi de 70% et de porter les investissements en R&D à 3% du PIB.

Ces objectifs sont consacrés à 5 thèmes prioritaires favorisant particulièrement la croissance :

- la recherche et l'innovation,
- l'amélioration de l'environnement des entreprises (la société de l'information -les énergies renouvelables - le développement des synergies entre protection de l'environnement et croissance - le capital humain),
- le marché du travail,
- les politiques de l'emploi.

Le processus de Lisbonne implique alors que les Etats membres et les Régions doivent affecter au moins 75 % des dépenses de l'objectif régional de compétitivité et emploi à ces différentes catégories.

#### *L'appropriation au niveau régional :*

Une gouvernance partagée avec l'ensemble des acteurs régionaux est une demande des autorités européennes, effectivement mise en œuvre dans le cadre partenarial et interactif qui est proposé par le SRDE.

## II. Les programmes de mise en œuvre

### 1) Le Contrat de Projet Etat- Région

Le CPER a été signé le 11 avril 2007. Une prise en compte de la situation régionale a été un préalable à sa construction : décrochage dans les domaines clés de l'avenir comme la recherche et la formation, richesse régionale à 92% de la moyenne européenne, dernière position pour les dépenses de Recherche et Développement...

Sur ce constat, l'Etat et la Région ont convenu d'une stratégie commune de développement durable pour l'avenir de la région.

Cette stratégie s'appuie sur 2 efforts d'envergure. Il s'agit d'une part de tirer le meilleur parti de sa situation géographique, de sa capacité d'ouverture et de sa population dynamique. D'autre part, cela consiste à combler le retard dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de combattre ces freins au développement que sont le chômage, l'exclusion sociale et la dégradation de l'environnement. Le gage de la réussite de ces efforts reste le changement de l'image du Nord- Pas de Calais et l'accroissement de l'attractivité de son territoire.

Le montant total dédié au CPER est de 2,6 milliards d'euros réparti entre la Région pour 1,8 milliard d'euros et l'Etat pour 0,81 milliard, soit un rapport de 2 à 1.

L'Etat et la Région ont sélectionné 5 priorités d'intervention :

- Priorité 1 : Promouvoir une économie régionale performante et innovante
- Priorité 2 : Reconquérir l'environnement et préserver le patrimoine naturel
- Priorité 3 : Faire du Nord- Pas de Calais un hub au cœur de l'Europe
- Priorité 4 : Conforter l'attractivité territoriale
- Priorité 5 : Mettre en œuvre une formation tout au long de la vie

### 2) Le programme opérationnel FEDER 2007- 2013 de la région Nord- Pas de Calais

#### a) Les programmes européens

Les programmes européens sont les supports de mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne. En région, ils se déclinent au sein de 2 programmes opérationnels (PO) financés par le FEDER d'une part et le FSE d'autre part.

A titre indicatif, le PO FSE dispose au niveau régional d'une enveloppe de 380,8 M€ (dont 31,1 M€ pour le Hainaut). Il repose sur 4 axes : adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques (70,05 M€) – amélioration de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi (125 M€) – renforcer la cohésion sociale et améliorer l'inclusion sociale (156,06 M€) – investir dans le capital humain 18 M€)

La dotation globale pour la programmation 2007-2013 du FEDER est de 700,95 M€ - dont 47,5 M€ au titre d'une enveloppe additionnelle pour le Hainaut- soit une diminution de 15,35 % par rapport à la dotation totale de la programmation 2000-2006 sur un territoire élargi (l'ensemble du territoire régional est maintenant éligible).

Prenant fortement en compte les enjeux définies par l'Union Européenne, les orientations du FEDER se concentrent autour de :

- l'innovation et l'économie de la connaissance
- l'environnement et la prévention des risques
- l'accès aux services de transport et de télécommunication d'intérêt économique général

Pour ce qui la concerne, la Région Nord- Pas de Calais s'est dotée d'un objectif ambitieux qui est de mobiliser au moins 66% du P.O. sur ces priorités. C'est ainsi que le PO FEDER se répartit sur 4 axes, tous concernés par la stratégie de Lisbonne à des degrés différents.

<p><b>Axe 1 -Recherche et développement, innovation, politique de l'entreprise (266,7 M€ soit 38% du Feder)</b>  <b>Sous-axe Recherche-innovation</b>  <i>- accroître la compétitivité et l'attractivité de la région par le développement de la R&amp;D et l'innovation</i>  <b>Sous-axe emploi/compétitivité des entreprises</b>  <i>-améliorer la situation de l'emploi par le développement et le renforcement du tissu industriel régional</i></p>	<p><b>Axe 2 -Environnement, pratiques durables et prévention des risques</b>  (148 M€ soit 21 % du Feder)  <i>-préserver la biodiversité et la ressource en eau</i>  <i>-favoriser l'excellence environnementale dans les actions d'innovation des institutions publiques et des entreprises</i>  <i>-adapter les transports publics aux énergies propres</i>  <i>-gérer les risques naturels et technologiques</i></p>
<p><b>Axe 3 –Accessibilité</b>  (159 M€ soit 22% du Feder)  <b>Sous-axe Transports</b>  <i>-promouvoir les transports collectifs propres du Hainaut</i>  <i>-améliorer la mobilité des voyageurs et la circulation des marchandises</i>  <b>Sous-axe Société de l'information</b>  <i>-encourager les actions innovantes</i>  <i>améliorer les relations administration-usagers-élus</i>  <i>développer les outils de la télésanté</i>  <i>-contribuer à la continuité numérique territoriale</i></p>	<p><b>Axe 4 -Volet territorial</b>  (117 M€ soit 16% du Feder)  <b>Sous-axe Cohésion sociale</b>  <i>-soutenir des projets particuliers du Hainaut</i>  <i>-développer local et renforcer l'artisanat et le commerce de proximité dans les zones sensibles</i>  <b>Sous-axe Excellence territoriale</b>  <i>-accompagner quelques projets visant l'excellence territoriale</i>  <i>-implantation du GPI du Louvre à Lens</i></p>

La date d'éligibilité des dépenses est rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2007. L'adoption du PO est prévue fin 2007.

Le Nord- Pas de Calais bénéficie également :

- de l'Objectif « Coopération territoriale » au titre des projets de coopération transfrontalière (ex- INTERREG)
- du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) qui regroupe les moyens financiers précédents à savoir le FEOGA et LEADER +
- du Fonds Européen pour la Pêche (FEP) qui remplace l'IFOP

#### b) La subvention globale FEDER- Un nouveau rôle pour le Conseil régional

La Région Nord- Pas de Calais a décidé de gérer en direct une partie des crédits européens dans le cadre d'une gestion déléguée : la Subvention Globale.

Cette gestion concerne l'axe 1 « Recherche et développement, innovation, politique de l'entreprise », soit 231,5 M€ (environ 33% du PO FEDER). Seule la mesure en faveur de l'innovation (priorité 3) sera gérée par OSEO (soit 5% du programme). Elle comprend également 86,6 M€ de crédits FSE, soit environ 22 % de l'enveloppe régionale du FSE.

Par cet acte volontariste, le Conseil régional renforce ainsi sa responsabilité en matière économique.

L'enjeu est aussi de garantir une programmation de qualité et un impact fort sur le terrain grâce à un partenariat de proximité. Ce système a alors pour conséquence de rapprocher la décision du territoire, tout en préservant la qualité du partenariat Etat Région.

Les missions dévolues au Conseil Régional portent sur l'animation, d'instruction, de programmation, de suivi, de communication, de contrôle et de versement des fonds européens.

#### Axe 1 Recherche, innovation, politique de l'entreprise – Subvention globale

##### Sous-axe Recherche- Innovation (168,5 M€)

- Priorité 1 : Renforcer la gouvernance de la politique régionale en matière de R&D et d'innovation : soutien à la plateforme régionale de l'innovation et de la valorisation de la recherche
- Priorité 2 : Renforcer l'attractivité internationale du dispositif de recherche et de formation à et par la recherche
- Priorité 3 : Accompagner les entreprises dans une démarche d'innovation et de recherche-développement et soutenir les projets d'innovation (subvention globale OSEO)

- Priorité 4 : Accompagner les projets de R&D des pôles de compétitivité et d'excellence, et leurs opérations structurantes

Sous-axe Emploi- compétitivité des entreprises (98,2 M€)

- Priorité 5 : Ingénierie financière
- Priorité 6 : Favoriser l'implantation d'entreprises stratégiques à fort contenu technologique et de centres de R&D
- Priorité 7 : Encourager la création et transmission d'entreprises
- Priorité 8 : Accompagner le développement de l'innovation dans les TPE et les entreprises artisanales

**Le mode opératoire de la subvention globale:**

Les acteurs de la subvention globale sont :

- la Région Nord- Pas de Calais : la Direction de l'Action Economique, la Direction Recherche, Enseignement Supérieur, Santé et TIC et la Direction de la Formation Permanente ( pour le FSE)
- le SGAR en tant qu'autorité de gestion
- La Trésorerie Générale en tant qu'autorité de certification
- La Paierie régionale
- La CICC ( commission interministérielle de coordination des contrôles)
- La Commission européenne

La Région et l'Etat se sont vivement attachés à simplifier le mode opératoire d'instruction, de programmation et de suivi des projets en construisant une gouvernance commune entre le CPER et le PO. Le processus de décision se décline en espaces de travail et de décision (groupe de programmation et de suivi, comité unique de programmation...) associant le partenariat de façon permanente (cf.plate-forme de l'innovation...).